



## MÉMOIRE DE LA VILLE DE MONT-JOLI

Présenté au Bureau de la concurrence  
relativement à la vente des  
journaux hebdomadaires de Sun Media  
à Transcontinental Media

---

Le 6 mars 2014



## TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	3
À propos de Mont-Joli	4
Regard sur les médias de Mont-Joli	5
Constats et enjeux	5
Le droit à l'information dans les communautés locales et régionales	6
Conclusion	7

## MISE EN CONTEXTE

Le 5 décembre 2013, les dirigeants de Transcontinental Media annonçaient l'acquisition des 74 hebdomadaires Québécois opérant sous la bannière Sun Media. Cette transaction, d'une valeur de 75 millions, implique notamment l'hebdomadaire de la communauté de Mont-Joli et de la MRC de La Mitis : *L'Information*.

Les élus de la Ville de Mont-Joli s'inquiètent au plus haut point de cette transaction qui, si elle était approuvée par le Bureau de la concurrence, permettrait à TC Media d'obtenir le monopole dans plusieurs régions du Québec en matière de presse écrite. Nous verrions ainsi se poursuivre la concentration des médias, dont les communautés locales et régionales font les frais depuis plusieurs années déjà.

C'est la raison pour laquelle le 3 février dernier, les élus de la Ville de Mont-Joli décidaient, par voie de résolution, de s'opposer à cette transaction en déposant une plainte au Bureau de la concurrence. Dès lors, plusieurs instances municipales et organismes de développement ont emboîté le pas à notre démarche. Depuis ce temps, notre réflexion s'est par ailleurs poursuivie.

Nous exposons dans le présent document la nature des menaces qui pèsent, à notre avis, sur notre communauté en matière de services d'information. À cet égard, la Ville de Mont-Joli a confiance en l'écoute des commissaires du Bureau de la concurrence, dont l'un des engagements est de promouvoir et protéger la concurrence au sein des marchés.

Les élus de la Ville de Mont-Joli font ici appel aux engagements, objectifs et principes directeurs du Bureau de la concurrence afin de conserver le seul journal consacré exclusivement aux enjeux de développement de la Ville de Mont-Joli et de la région de La Mitis. Permettez-nous de rappeler que le droit à l'information est un principe fondamental pour tous les citoyennes et citoyens du pays, peu importe le lieu où ils habitent. Dans la foulée de la concentration grandissante des médias et des changements technologiques qui prévaut dans ce secteur, nous devons veiller à ce que ce droit soit préservé.

## À PROPOS DE MONT-JOLI

Mont-Joli est la ville-centre de la municipalité régionale de comté (MRC) de La Mitis, dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent et la région touristique de la Gaspésie. Depuis sa création, il y a 133 ans, Mont-Joli a su profiter de sa situation géographique pour consolider son rôle de carrefour des transports, tant routier, ferroviaire qu'aéroportuaire. L'arrivée de l'autoroute 20, en 2008, confirme davantage ce rôle majeur qui fait la spécificité de notre ville.

La Ville de Mont-Joli dessert plus de 6 700 citoyens. Notre municipalité étend par ailleurs son influence sur un bassin de population d'environ 20 000 personnes qui peuvent entre autres profiter des institutions scolaires, des services de santé, des infrastructures de sport et de loisirs ainsi que de plusieurs entreprises de services établies à Mont-Joli.

Mont-Joli est entourée de 15 municipalités dont les économies sont imbriquées les unes aux autres. Alors que les enjeux sociaux, économiques et culturels se font toujours plus grands en milieu rural, le développement de notre territoire doit se faire de façon concertée. À cet effet, la présence des médias locaux s'avère essentielle pour nous permettre un regard sur ce que nous sommes et vers où nous devons aller collectivement pour assurer notre avenir. Voilà la base même du développement local et régional, du sentiment d'appartenance à sa communauté, à son village, sa ville et sa région.

Ajoutons que la Ville de Mont-Joli est située à moins de 40 kilomètres de la capitale régionale du Bas-Saint-Laurent, Rimouski. Cette proximité peut représenter un avantage, notamment par la présence des institutions d'enseignement des niveaux collégial et universitaire. Mais elle représente aussi un défi de taille puisque la tentation est grande de la part des décideurs de concentrer les services de nécessité à Rimouski. Il s'agit d'une menace pour ainsi dire omniprésente et notre passé en fait malheureusement foi, entre autres dans les secteurs de la santé et des services sociaux où nous avons perdu sur notre territoire des services de proximité. Ce voisinage avec la capitale bas-laurentienne fait aussi en sorte que nous devons accentuer nos efforts afin d'éviter les fuites commerciales et inciter la population à l'achat local de biens et services. Dans ce contexte spécifique, notre hebdomadaire *L'Information* représente un lien essentiel auprès des citoyennes et citoyens que nous desservons.

## REGARD SUR LES MÉDIAS DE LA RÉGION DE MONT-JOLI

En matière de presse écrite, la population de Mont-Joli a d'abord été desservie par le journal *Mont-Joli Nouvelles*, à partir de 1955. Il fut suivi, le 27 janvier 1971, de l'hebdomadaire *L'Information*. Au fil des années, notre journal a contribué à l'avancement de la région, se faisant le reflet des enjeux de développement qui lui sont propres. L'hebdomadaire *L'Information* occupe, encore aujourd'hui, une place stratégique exceptionnelle comme seul média écrit dédié exclusivement à l'actualité locale. Il rejoint un lectorat de plus de 20 000 citoyennes et citoyens qui s'y reconnaissent parce qu'il traduit une actualité qui les concerne. Ce faisant, il représente un apport essentiel au développement de notre communauté.

En matière de presse écrite, s'ajoute l'hebdomadaire *L'Avantage*, situé à Rimouski, qui rend disponible un correspondant pour notre territoire. Bien qu'il livre une information de qualité, soulignons qu'il s'agit d'un journal à caractère régional couvrant, à priori, la grande région de Rimouski. Dans un journal de quelque 64 pages, l'on peut y lire environ 3 à 4 articles consacrés chaque semaine à l'actualité de Mont-Joli et de la MRC de La Mitis.

Notre territoire est desservi par une radio communautaire ainsi qu'une station de télévision dont seuls les abonnés au réseau de Cogéco Câble en captent les émissions. Le financement de ces médias communautaires demeure constamment fragilisé, alors que le fonctionnement est soutenu et porté à bout de bras par des employés et bénévoles passionnés.

Ajoutons à ce paysage médiatique : le réseau radiophonique Rouge FM, les réseaux de télévision TVA, Radio-Canada et V dont les sièges sociaux ont pignon sur rue à Rimouski. La réalité de ces derniers fait en sorte qu'ils ne couvrent l'actualité de notre territoire qu'en de rares occasions. Soulignons également la présence du quotidien *Le Soleil* avec un correspondant à Rimouski et un autre à Matane. Dans ce cas également, l'actualité qui nous concerne n'est couverte qu'en des circonstances rarissimes.

## CONSTATS ET ENJEUX

Pour le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli, la transaction annoncée en décembre dernier entre Sun Media et Transcontinental Media donne lieu de craindre pour la survie du journal *L'Information*. En effet, il est de nature courante, lors de fusion ou d'acquisition, que les entreprises veuillent accroître leurs bénéfices par le sacrifice ou le regroupement de filiales ayant fait l'objet de la transaction. Transcontinental Media ayant déjà un hebdomadaire couvrant l'actualité régionale, le journal *L'Avantage*, il peut être envisageable pour l'éventuel acquéreur de ne

conserver qu'un seul journal à vocation régionale, en y insérant des portions d'informations locales. Voilà notre plus grande inquiétude, selon nous fondée.

La Ville de Mont-Joli se fait ainsi la voix de la population qu'elle dessert pour témoigner au Bureau de la concurrence de la menace qu'elle juge réelle pour la communauté au regard de cette transaction, c'est-à-dire la fusion possible d'hebdomadaires de la région du Bas-Saint-Laurent.

Les contrecoups seraient à notre avis catastrophiques, à commencer par :

- la disparition du seul journal local dans lequel notre communauté se reconnaît;
- l'atteinte au droit des citoyennes et citoyens à une information de qualité traduisant les enjeux locaux et régionaux;
- la perte d'une présence journalistique essentielle dans le milieu, alors que les journalistes des villes centrales ne se déplacent qu'en de rares occasions dans les communautés plus éloignées;
- la diminution de la diversité des sources d'information, élément essentiel à la vie démocratique d'une communauté;
- la difficulté de faire connaître les enjeux socioéconomiques et culturels propres à notre milieu;
- la création d'un monopole en matière de ventes publicitaires puisque les villes, entreprises et organismes de notre territoire deviendraient captifs d'un seul et même vendeur en matière de presse écrite;
- l'absence d'un outil d'information local favorisant la cohésion sociale;
- et la perte, par ailleurs, d'un regard essentiel sur les réalités de la ruralité auprès des grands centres urbains.

Depuis plusieurs années déjà, Mont-Joli fait les frais de la concentration et de la rationalisation dans le secteur des médias. La récente perte du siège social du journal *L'Information*, en 2012, représente pour la population mont-jolienne une disparition importante dans le paysage médiatique. À l'instar de plusieurs hebdomadaires locaux, notre journal n'a plus pignon sur rue. D'un média d'information autonome, où le montage et l'impression étaient réalisés à Mont-Joli au cours des années 1990, il ne reste qu'une journaliste, un pigiste et deux conseillers publicitaires qui travaillent à partir de leur résidence pour desservir la communauté. Bien que nous reconnaissons les nouvelles réalités qu'amènent les changements technologiques, force est de constater que la diminution des services de presse écrite dans notre communauté ne peut aller en deçà de ce qu'il nous reste.

## LE DROIT À L'INFORMATION POUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES ET RÉGIONALES

L'information participe à la cohésion sociale et favorise l'engagement d'une population. Cette réalité est d'autant plus vraie dans nos milieux alors que l'avenir de nos petites communautés passe pour beaucoup par la participation citoyenne.

Les citoyens des grandes villes ont accès à un journal quotidien et plusieurs médias qui traitent de l'actualité qui les concerne. En effet, les médias nationaux évoquent en grande partie la réalité des grands centres urbains alors que celle de nos milieux n'apparaît pas d'intérêt national, sauf s'il s'agit de faits jugés inusités ou exceptionnels.

Le regard dont nous avons besoin sur notre communauté, afin qu'elle tisse les maillages nécessaires à son développement, provient des médias locaux établis sur notre territoire. Ultimement, si notre région perdait SON JOURNAL, les citoyennes et citoyens de Mont-Joli et de La Mitis seraient à nouveau victimes d'une concentration accentuée des médias et d'une diversité diminuée des sources d'information. Une information appauvrie résulte en une vision et un développement diminués ainsi qu'une atteinte, en définitive, à la démocratie. Ajoutons que les centres urbains et les médias nationaux perdraient également l'information dont ils ont besoin sur les communautés régionales. Nous touchons là à l'importance que nous conservons au Québec un regard sur les réalités du milieu rural.

## CONCLUSION

Pour tous les motifs auparavant invoqués, la Ville de Mont-Joli maintient son opposition à la vente des journaux de Sun Media au Groupe Transcontinental Media. Nous reconnaissons les enjeux économiques de la crise structurelle qui frappe les médias, mais nous croyons que la rentabilité d'un journal ne doit pas représenter le seul enjeu à considérer avant d'accepter le transfert d'autant d'hebdomadaires locaux à une même propriété. La desserte médiatique d'une région transcende l'enjeu financier.

Permettez-nous de vous rappeler ici que le fait que la concurrence soit profitable tant pour les entreprises que pour les consommateurs est la première hypothèse opérationnelle sur laquelle se fonde les décisions du Bureau de la concurrence. Sur la base de ce principe directeur, il est justifié d'invoquer le maintien de l'hebdomadaire local *L'Information* qui constitue, comme nous l'avons exposé, un service essentiel à Mont-Joli. En clair, il nous apparaît que la situation que nous vivons est particulière et mérite d'être prise en compte de votre part lors de votre processus d'analyse.

En terminant, les élus de la Ville de Mont-Joli rappellent leurs préoccupations quant à un accès équitable à l'information pour la population qu'elle dessert. Il existe à notre avis un important défi : celui d'atteindre l'équilibre entre les conditions de marché des médias et ce droit fondamental. Vous comprendrez que la situation interpelle l'avenir même de notre région, puisqu'il nous faut une voix pour communiquer avec le monde qui nous entoure. À cet égard, les élus de la Ville de Mont-Joli remercient les commissaires du Bureau de la concurrence du temps accordé à l'analyse des constats et enjeux mis en lumière dans le présent mémoire.

De notre côté, l'incertitude vécue permet de constater le caractère essentiel, voire fondamental, du Bureau de la concurrence. Dans le cas présent, il représente ni plus ni moins le dernier rempart protégeant le droit à l'information des communautés locales et régionales. Nous avons confiance que votre mandat vous amène à prendre les décisions qui s'imposent dans ce dossier.